



LE LORETTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

JUIN 1994, VOL.13, N°10



ENEZ BOUGER EN FAMILLE

LE SAMEDI 11 JUIN
AU « VÉLO-FÊTE » de L'ANCIENNE-LORETTE



Toutes les familles de L' Ancienne-Lorette sont invitées à participer, en grand nombre, au super « Vélo-Fête » qui se tiendra, le samedi 11 juin, à L' Ancienne-Lorette. Réalisé dans le cadre de l'année internationale de la famille, cet événement communautaire est organisé par la Ville de L' Ancienne-Lorette et le Club Optimiste, en collaboration avec Kino-Québec au xquels se sont joints des bénévoles de plusieurs organismes communautaires, sans oublier la participation de nombreux commanditaires.

La journée du 11 juin, toute la famille est invitée à bouger... en participant aux randonnées à vélo ou en assistant aux activités d' animation prévues tout au long de la journée, notamment au pique-nique familial à 12 h 00 sur le site des loisirs.

Randonnées à vélo

Deux parcours, conçus par le Club Vélorette, sont proposés: (une bénédiction de tous les cyclistes aura lieu à 9 h 30)

- le circuit moussailion, pour les enfants du niveau primaire...bien que tous les jeunes de coeur puissent également y participer (4 km - départ à 10 h 00)
- le circuit centre-ville, pour tous les membres de la famille désireux de se dégourdir les jambes...sur un parcours accessible à tous et toutes (18 km - départ à 10 h 30)

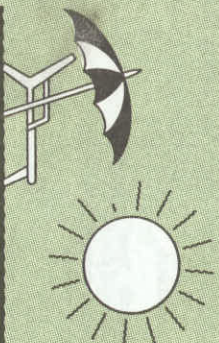
Dès 8 h 30, sur l'aire de stationnement des autobus de la polyvalente, des «pros» du vélo seront sur place pour inspecter vos bicyclettes, procéder à l'ajustement des casques protecteurs, vous prodiguer quelques conseils, etc.

Pour ceux et celles qui ne seraient pas encore inscrits, vous pouvez vous procurer un formulaire d'inscription dans les lieux publics (service des Loisirs, bibliothèque municipale, etc.) ou vous inscrire sur place, le samedi 11 juin, à compter de 8 h 30. *Aucuns frais d'inscription!*

C'est « Vêlo-Fête ! » Soyez brillant, portez des couleurs vives et surtout, n'oubliez pas que... «le vélo-casque,...c'est sûr!»

(suite page 5)

LE LORETTAIN FAIT RELÂCHE CET ÉTÉ



Voici la dernière parution du Loretain avant les vacances. Nous vous reviendrons bien sûr à temps pour la programmation d'automne. La prochaine publication vous parviendra au cours de la 3e semaine du mois d'août.

BON ÉTÉ À TOUS!

ST-JEAN-BAPTISTE CONFÉDÉRATION

- La bibliothèque et les bureaux municipaux seront fermés les vendredis 24 juin et 1er juillet.
- Pas de collecte sélective.



LES CITOYENS DE L'ANCIENNE-LORETTE INVITÉS À SE PRONONCER

CONSULTATION PUBLIQUE

Les 6, 7, 8 et 9 juin 1994, de 8 h 30 à 18 h, dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville, des registres seront mis à la disposition des Lorettaines et Lorettains désireux de faire connaître leur opinion en faveur ou contre la tenue des jeux olympiques 2002 dans la région de Québec. *Plus de précision sur ce dossier en page 2*

DEUXIÈME VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Vous êtes priés de noter que le deuxième versement de vos taxes deviendra échu le 17 JUIN 1994.

Vous avez l'opportunité d'acquitter vos comptes de taxes soit à la Caisse Populaire Desjardins de L'Ancienne-Lorette, 1638 rue Notre-Dame ou encore à la Banque Nationale du Canada, 1366 rue Saint-Jacques. Cette entente n'est cependant possible que pour les comptes ne comportant pas d'arrérages.

S'il advenait que vous soyez dans l'impossibilité de payer entièrement les sommes dues lors de l'échéance, vous pouvez prendre contact avec le sousigné ou son représentant. Il est bien entendu que dans un tel cas, des intérêts seront appliqués à votre compte.

Le Trésorier
Gilles Cantin, o.m.a.

RÉUNIONS DU CONSEIL



14 juin - 12 juillet - 9 août
à 20 h 00



Des prises de positions divergentes, des informations incomplètes véhiculées dans les médias, un dossier émotif et, pour la population, je dirais un dossier parfois incompréhensible.

Un élément majeur, pour moi comme pour vous: personne ne veut voir ses taxes augmenter pour payer des jeux olympiques.

Qu'en est-il réellement? À ce moment-ci, toutes les données que nous possédons démontrent qu'il n'y aura pas de déficit et cela comprend tous les éléments du dossier, dont :

- les dépenses de voyage des organisateurs;
- l'aménagement de la montagne à Cap-du-Salut;
- la construction de toutes les infrastructures requises, etc... etc.

Il ne manque rien, tout a été prévu et même une réserve de **trente-cinq millions** de dollars pour payer l'entretien annuel des équipements après les jeux.

Pour financer ces olympiques, les sources de revenus suivantes sont confirmées:

— La vente des droits de télévision aux réseaux américains, canadiens et européens génèrera des revenus minimum de **deux cent quatre-vingt-dix millions de dollars** et la réalité sera de beaucoup supérieure aux prévisions, si on se fie à l'expérience des jeux d'Albertville et de Lillehammer.

— Une subvention de **deux cent quatre-vingt millions** de dollars des Gouvernements fédéral et provincial. Cependant, ces deux paliers de gouvernement récupéreront 80% de cette subvention en impôts sur les emplois créés et sur les diverses taxes sur les matériaux, sur les repas et chambres d'hôtel. Il va sans dire que lorsque des touristes viennent au Québec, ils dépensent en restauration, hôtellerie, etc... et nos Gouvernements empoignent alors de nombreuses taxes.

D'autre part, si l'on considère que les dix mille emplois créés par Québec 2002 diminueront le nombre des chômeurs et d'assistés sociaux, les Gouvernements supérieurs pourront ainsi réaliser des économies suffisantes pour combler le 20% de la subvention.

Par conséquent, sur nos impôts, il n'y aura aucun impact négatif.

— La Communauté urbaine de Québec investira **dix millions** de dollars d'ici 2002 sous forme de subvention annuelle. Cela peut paraître beaucoup d'argent à première vue, mais il faut savoir que de toute façon, la CUQ dépense des millions de dollars en publicité touristique dans le monde. Québec 2002 de vient alors un excellent canal publicitaire et la subvention ne constitue pas une nouvelle dépense puisque sans les olympiques, la CUQ devra quand même faire de la publicité.

— Des revenus de commandite de **cent vingt-huit millions** de dollars du secteur privé.

À date, toutes les prévisions ont été respectées. Il y a même eu de légères économies réalisées. Nous n'avons qu'à continuer comme ça et ce sera un succès.

Évidemment, le succès financier suppose que nous n'embarquerons pas dans la folie des grands projets comme la construction d'un nouveau Colisée. C'est la seule folie qui nous guette et les jeux olympiques de 2002 à Québec n'ont absolument pas besoin de cet équipement.

CONCOURS D'EMBELLISSEMENT MUNICIPAL "Ma ville... fleurit"

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

À noter que les formulaires d'inscriptions devront être reçus à l'Hôtel de Ville ou au service des Loisirs, **avant 16 heures, le vendredi 10 juin.**

- Prendre connaissance des exigences et critères d'évaluation.
- Jugement (début juillet à la mi-août): le jugement portera sur les **éléments décoratifs visibles de la rue** (arbres, arbustes, haies, fleurs, rocailles, pelouse). **La vigueur des plants** (contrôle des maladies et d'insectes nuisibles), **la propreté et le contrôle des mauvaises herbes** seront des critères importants.
- Les juges, les membres du Comité d'embellissement et du Conseil municipal ainsi que les employés de la municipalité sont exclus de ce concours.
- Personne ne peut gagner dans plus d'une catégorie.
- Le jury est habilité à modifier la catégorie d'inscription, s'il y a lieu.
- À cet effet, pour les catégories unifamiliale et commerce, on aura un gagnant(e) par quartier et, des six gagnant(e)s par quartier, un(e) gagnant(e) municipal(e) pour chacune des catégories.
- Pour toutes les autres catégories, un seul prix sera remis par catégorie.

La plaque souvenir des gagnant(e)s portera le(s) nom(s) tel(s) qu'inscrit(s) sur le bulletin.

• Donc, il est très important d'apporter une attention particulière lorsque vous complétez le formulaire d'inscription.

Pour tout renseignement sur le déroulement du concours, communiquer avec monsieur Gaëtan Gingras, au service des Loisirs: 871-3434.

N.B.: Les formulaires d'inscription sont disponibles à l'Hôtel de Ville et au service des Loisirs, aux heures d'ouverture des bureaux.

Alors, pour moi, c'est **oui** aux olympiques 2002 et **non** au Colisée. Les impacts économiques des jeux à Québec sont considérables et nombreux. Qu'il suffise de mentionner:

- des investissements de plus de **six cent millions** de dollars effectués dans notre région;
- d'ici 2002, plus de **dix mille emplois** de longue durée créés grâce aux olympiques.

Pensons-y:
POUR UNE FOIS que ça va se passer dans la région de Québec au lieu de celle de Montréal;

POUR UNE FOIS que nous aurons l'occasion de retourner dix mille chômeurs au travail; par les temps qui courent, ce n'est pas négligeable;

POUR UNE FOIS que nous avons un projet qui va attirer le tourisme international comme jamais auparavant;

POUR UNE FOIS que nous avons l'opportunité de démontrer que notre région est belle et accueillante, acceptons et faisons-la connaître partout; notre industrie touristique en dépend.

Pensons-y bien:
• si à Calgary, ils ont pu réaliser des jeux olympiques sans déficit, **pourquoi** ne peut-on faire la même chose à Québec?

• si depuis les jeux de Calgary, 5 ans déjà, le tourisme y a augmenté de 20% annuellement, **pourquoi** en serait-il autrement à Québec?

• si Salt Lake City, notre principal concurrent pour 2002, désire tant avoir les jeux et ce, avec l'appui massif de la population, c'est pour se faire connaître dans le monde dans l'espoir de devenir la *capitale américaine du tourisme d'hiver*, **pourquoi** nous, devrions-nous laisser passer une telle opportunité?

Notre région est déjà reconnue comme capitale de la neige et sans être chauvin, elle est aussi belle que Calgary.

Pourquoi ne pas devenir la destination privilégiée des vacanciers d'hiver à travers le monde? Nous avons tout pour ce faire et il n'en tient qu'à nous.

Comme vous pouvez le constater, personnellement, je suis très en faveur des jeux olympiques de 2002 à Québec. Mon appui repose essentiellement sur des considérations économiques. À date, notre région voit son économie décroître de jour en jour, le chômage est très élevé et dans ce contexte, l'activité économique que génèrera Québec 2002 est une bouffée d'oxygène que nous n'avons pas le droit de nous refuser.

Pourquoi applaudir ailleurs un succès que nous pouvons réaliser chez nous?

Le Conseil municipal désire consulter la population. Nous invitons donc les Loretaines et Loretains à se prononcer et nous prendrons cette information en considération.

Nous comptons sur votre appui...

*Le Maire,
Émile Loranger, in*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION CONCOURS 1994	
Écrire en lettres moulées, s'il-vous-plait	
NOM: _____	Quartiers <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
PRÉNOM: _____	Catégories <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
ADRESSE: _____	Unifamiliale (Comprend bifamiliale et trifamiliale)
CODE POSTAL: _____	Multifamiliale
TELEPHONE: _____	Commerce <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Bur.: _____	Le plus bel arbre <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Quartier 1 Saint-Jacques <input type="checkbox"/>	Piste-bande - Massif (Ensemble de plantes fleuries ou d'arbustes dans un parterre) <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6
Quartier 2 Notre-Dame <input type="checkbox"/>	Rocaille <input type="checkbox"/> 6
Quartier 3 Saint-Paul <input type="checkbox"/>	(Ouvrage ornemental imitant les rochers et les pierres naturelles)
Quartier 4 Saint-Olivier <input type="checkbox"/>	Haies <input type="checkbox"/> 7 <input type="checkbox"/> 8
Quartier 5 Saint-Jean Baptiste <input type="checkbox"/>	Pelouse <input type="checkbox"/> 8 <input type="checkbox"/> 9
Quartier 6 Des Pins <input type="checkbox"/>	Boîtes à fleurs ou jardinières <input type="checkbox"/> 9
N.B.: S'il y a moins de cinq (5) inscriptions, le nombre de prix pourra être réduit.	

Renseignements divers

En êtes-vous à votre première participation? Oui Non

Si non, spécifiez vos années de participation en les encerclant: 1989 - 90 - 91 - 92 - 93

Avez-vous déjà remporté un premier prix? Si oui, en quelle année? 1989 - 90 - 91 - 92 - 93